

Les décisions

- Demandes de contractualisation CNRS - Ministère pour 6 laboratoires,
- Création d'une cellule recherche - valorisation,
- Création d'une société anonyme, filiale de l'Université,
- Renouvellement du GIP céramiques fines,
- Répartition du BQR équipement 1997,
- 2 décharges de service pour les PRAG-PRCE en thèse,
- Approbation du compte rendu du 3 avril 1997.

DEA

- Deux nouvelles cohabilitations ont été accordées, l'une pour le DEA sciences de l'information et de la communication (renouvellement) dont le nouveau responsable est P. Delcambre (Lille III), l'autre pour un DEA théories et analyses linguistiques.

Commission des thèses

- Elle n'a reçu et examiné que 14 dossiers sur 69.

Projet de Charte du doctorant

- La préparation d'une thèse est fondée sur une confiance réciproque qui engage outre le jeune chercheur et son directeur, d'autres intervenants : laboratoires, école doctorale, ... : tous participent activement à la réussite de la préparation de la thèse.

ATER spécifique

Rappel sur la possibilité aux allocataires moniteurs n'ayant pu obtenir de postes ATER "classiques" de faire une demande spécifique qui doit recevoir un avis favorable de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC).

Constitution d'un GIP Biomatériaux

- La fédération des biomatériaux Nord-Pas de Calais, créée en 1993, est un regroupement de laboratoires de recherche, associé à des industriels et cliniciens. A l'Université 3 équipes sont membres de cette fédération : le LAMAC, le DOAE-IEMN, l'équipe "handicap" du LAMIH. Après avoir confié la gestion de cette structure naissante à B. Thierry (LAMAC), les membres souhaitent la création d'un GIP, ce qui sera plus conforme au potentiel de ce pôle de recherche - transfert et faciliterait la gestion des flux financiers.

Compte financier 1996

- Les recettes (T.T.C.) recherche, hors constructions, en K.F.

	UVHC	CRITT	VALUVAL	CNRS	Total
Subventions					
État	7.546	1.231	250		9.027
CEE	9.256	6.450	534		16.240
Conseil Régional	3.898	1.567	344		5.809
CNRS				899	899
Autres Collectivités	1.289				1.289
Sous-Total	21.989	9.248	1.128	899	33.264
Ressources Propres					
Contrats	3.958	1.622	7.486	200	13.266
Autres		20	21		41
Sous-Total		1.642	7.507	200	13.307
Total	25.947	10.890	8.635	1.099	46.571

Préparation du contrat quadriennal

- Les autres points du bilan seront présentés en octobre.

Contractualisation des laboratoires

- Secteur Scientifique

- LAMIH et IEMN/OAE : demande de renouvellement d'association CNRS
- LAMATH, LIMAV, LAMAC, LME : demande d'association CNRS
- LSC : demande de renouvellement contractualisation MENRT
- LBC, LHAE : évolution souhaitable dans le cadre d'une restructuration

- Secteur Sciences Humaines

- Restructuration des centres de recherches (CRAC, CAMELIA, INCA, CRESCER, CRESLE) autour de deux Centres fédérateurs
 - CAMELIA (Centre d'Analyses du Message Littéraire et Artistique) : CAMELIA étendu à la Littérature, Arts et Linguistique
 - HCCPMO (Histoire, Civilisation et Cultures des Pays du Monde Occidental) : regroupement INCA, CRESCER, CRAC et le Centre d'Études canadiennes et les Civilisationnistes hispanisants
- HCCPMO et CAMELIA : demande de renouvellement contractualisation MENRT
- IEEF : quel devenir (en attente d'un rapport d'activité) ?

- Secteur Droit, Economie, Gestion

- Émergence d'un nouveau laboratoire L.A.R.I.M.E. (Analyse et Recherche sur l'Innovation et le Management des Entreprises) : demande de contractualisation MENRT Jeune Équipe ?
- IDP : demande de renouvellement contractualisation MENRT avec recentrage sur la recherche en Droit

- A. Fréville, sur la remarque de S. Herreras, demande que le débat continue en lettres et déclare que "la restructuration ne doit pas étouffer les petites équipes".

- A l'unanimité le conseil approuve les demandes de contractualisation tri-partite (Université - CNRS - Ministère) présentées ci-dessus.

Plans pluri-formations (PPF)

- Leurs objectifs sont de favoriser le développement de recherches transversales. 4 PPF sont proposés :

- 1 - Atelier Flexible : (Christian Tahon / A.I.P. - GRAISYHM / Type 2 Equipement Collectif)
- 2 - Modélisation Thermomécanique du Freinage : (Bernard Desmet / LAMIH-LME-Pôle Frein / Type 1 Recherche Multidisciplinaire)
- 3 - Méthodologies de Recherches Pluridisciplinaires : (Yves Ravalard / LAMIH-LME-IEMN / Type 1 Recherche Multidisciplinaire)
- 4 - N.T.I.C. : (Sylvie Merviel - Christophe Kolski, LSC-LAMIH-LIMAV-CAMELIA-LARIME / Type 1 Recherche Multidisciplinaire)

- A l'issue du conseil, lors des questions diverses, J.P. Bricout a déploré que tous les partenaires du LAMIH oeuvrant dans le domaine du freinage ferroviaire n'aient pas été informés, ni associés à l'élaboration du PPF n°2.

ACCREDITATION ECOLE DOCTORALE

- L'Ecole Doctorale de l'Université n'a pas été accréditée (en dessous de 50 thèses par an). Une nouvelle demande est transmise pour les 4 DEA (automatique, électronique, mathématiques, mécanique). L'équipe d'accueil est composée des laboratoires : LAMIH, LOAE, LAMAC, LIMAV, LHAE-LBC.

- A. Fréville souhaite que la présence aux conférences devienne obligatoire (sur la proposition de N. Malvache, directeur de l'école) et présente la politique concernant la qualité des thèses. Y. Ravalard demande au conseil de confier au SIO une étude sur l'emploi des docteurs "car il faut contrer l'image négative" développée actuellement en France sur ce thème, la crise de l'emploi des jeunes docteurs ne concernant pas tous les secteurs.

Cellule recherche et valorisation

- A. Fréville propose la création d'une cellule pour apporter une aide aux laboratoires, valoriser la recherche, coordonner les structures de recherche et de transfert. Elle apportera une assistance au montage et un suivi des dossiers. Elle pourrait être constituée de trois personnes (prospective et lobbying, gestion et secrétariat).

- A l'unanimité le conseil approuve le principe et la création de cette cellule.

Projet de création d'une société anonyme (SA), filiale de l'Université

- Le projet de création de cette SA, VALUTECH, a déjà été présenté lors du dernier conseil. J-C. Angué précise que cette SA sera de type bureau d'études et d'essais pour :

- * contribuer à la diffusion et à la valorisation des résultats de la recherche par la réalisation de prestations,
- * participer au transfert de technologie par l'aide à la création et à la prise de participation éventuelle de sociétés (essaimage de l'UVHC).

- A partir des résultats financiers de VALUVAL et d'une étude de marché réalisée par le cabinet CIMO, le chiffre d'affaires de VALUTECH pourrait passer en 5 ans de 2,5 MF à 12 MF.

- Les équipements (prototypage rapide, acoustique, dynamique des structures, ergonomie, catapulte, freinage, matériaux, thermique et aérodynamique, productique) en cours d'acquisition ou à acquérir, d'une valeur de 40 MF (plus un bâtiment de 14,7 MF) seront loués par l'Université à VALUTECH.

- Les contrats industriels seront passés par VALUTECH, VALUVAL conservant une mission d'animation du tissu économique.
- Le capital de VALUTECH serait initialement de 1 MF (1 000 actions de 1 000 F), l'UVHC étant majoritaire. Des banques et des entreprises pourront acquérir des actions.
- Le conseil approuve à l'unanimité (moins une abstention) le principe de création de cette société anonyme, filiale de l'UVHC.

Renouvellement du GIP céramiques fines

- La demande de renouvellement de ce GIP, support juridique du CRITT de Maubeuge, est présentée par B. Thierry. Il précise qu'une commission de réflexion composée de l'UVHC, la CCI d'Avesnes - Maubeuge, la ville de Maubeuge, le Sous - Préfet, a demandé, à l'unanimité, le renouvellement du GIP.
- Le conseil approuve, à l'unanimité, la demande de renouvellement de ce GIP.

Répartition du BQR

- Il reste 100 KF à répartir au titre de l'équipement pour l'année 1997. A l'issue d'un vote le conseil décide d'accorder 60 KF au projet du laboratoire des sciences de la communication et 40 KF au laboratoire d'informatique et de mathématiques appliquées.

Décharge de service pour les PRAG - PRCE

- A l'unanimité le conseil approuve le dispositif suivant pour les PRAG et PRCE engagés dans la préparation d'une thèse :

Dispositif UVHC

Principe

- Décharge de 192 heures, à l'exclusion de toute H.S., pour des PRAG - PRCE en fin de thèse
- 1 an, en principe non renouvelable

Mode de fonctionnement

- examen des candidatures par le Conseil Scientifique dans le cadre d'une **procédure à définir**

Financement

- L'UVHC s'engage sur le financement d'au plus 2 décharges pour une durée de 3 ans à partir de 1997-1998
- Un nombre de décharges plus important est négociable avec les instituts au regard des demandes recevables
- Demande dans le cadre du contrat quadriennal pour que l'État prenne le relais

Questions diverses

- voir paragraphe PPF.

Étaient présents :

Personnalités extérieures :

M. Pasqualini.

Collège A :

Mme Follet, MM. Desmet, Fréville, Gaudier, Gazalet, Lepoutre, Ravalard.

Collège C :

Mme Merviel, MM. Gallo, Lefebvre, Menet, Taleb.

Collège D :

Mme Mailliet.

Collège E :

MM. Camus, Danjou.

Collège F :

Mme Givais.

Usagers :

M. Hais.

Invités :

MM. Etienne, Herreras, Le Ray, Oudin, Thierry, Thomas D.G., Tournier.

Ont donné pouvoir :

MM. Castre de Saint Martin et Blanquet à M. Pasqualini ; M. Millot à M. Lepoutre ; Mme Ravez à M. Lefebvre ; M. Telle à M. Hais.

Excusés :

Mme Morgand-Cantegrit, MM. Frimat, Nongaillard, Obert, Vaillant.